



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fédérations

Question écrite n° 61491

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports sur la politique de soutien au sport professionnel et les solidarités avec le sport amateur dans notre pays. Suite à une mission d'évaluation, l'inspection générale de la jeunesse et des sports a rendu un rapport relatif à « la politique de soutien au sport professionnel et des solidarités avec le sport amateur » dans lequel elle préconise de donner à l'État, dans une forme qui respecte l'autonomie du mouvement sportif, les moyens d'encadrer le pouvoir réglementaire délégué aux fédérations sportives de façon à conforter ce pouvoir et à faire en sorte que les fédérations prennent les initiatives nécessaires pour définir les règles administratives, juridiques et financières nécessaires au regard de la situation du sport considéré pour mettre en oeuvre la loi. Il lui demande si elle compte suivre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61491

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Femmes, ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6111

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)